

APERÇU DU FONDS

Le Portefeuille de revenu équilibré Sentry cherche à procurer un revenu courant et la possibilité d'une plus-value du capital à long terme en investissant dans un portefeuille géré de façon dynamique et diversifié, composé de titres de capitaux propres et de titres à revenu fixe mondiaux.

PROFILS DES FONDS

Date de création	septembre 2014
Total des actifs nets (\$CA) En date du 2020-09-30	221.7 millions \$
VLPP En date du 2020-10-23	9,6624 \$
RFG (%) En date du 2020-03-31	1,14
Frais de gestion (%)	0,85
Catégorie d'actif	Répartition de l'actif
Devise	\$CA
Placement minimal	500 \$ (initial) / 25 \$ (supplémentaire)
Fréquence des distributions	Mensuelle
Dernière distribution	0,0417 \$

Niveau de risque²

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé
--------	----------------	-------	---------------	-------

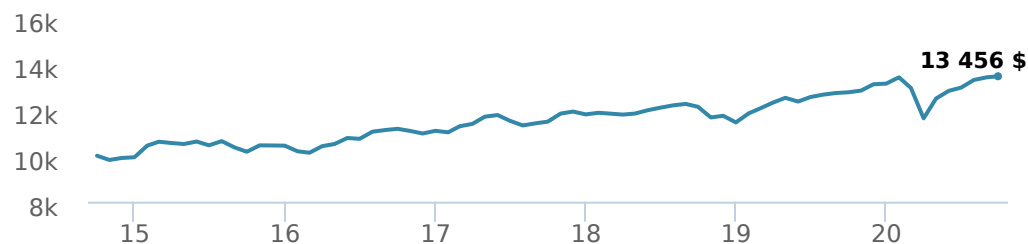
CODES DES FONDS

	T5	
F	54050	54550
A	50050	
B	FAR 51050 FR 52050	
B5	FAR 51550 FR 52550	
B7	FAR 51750 FR 52750	
FT7	54750	
I	55050	
P	58050	
T7	50750	

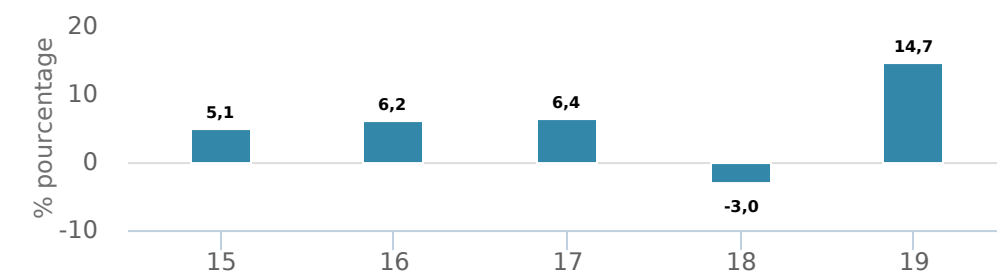
RENDEMENTS¹

En date du 2020-09-30

Croissance d'un placement de 10 000 \$ (depuis la date de création)



Rendement par année civile



Rendements composés annuels moyens

CA	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Création*
2,4 %	0,3 %	3,8 %	15,7 %	5,5 %	5,4 %	5,8 %	-	5,0 %

*Depuis la date de création

HISTORIQUE DES DISTRIBUTIONS³

Date de paiement	Total	Date de paiement	Total
2020-10-23	0,0417	2020-05-22	0,0417
2020-09-25	0,0417	2020-04-24	0,0417
2020-08-28	0,0417	2020-03-20	0,0417
2020-07-24	0,0417	2020-02-21	0,0417
2020-06-26	0,0417	2020-01-24	0,0417

TARIFS PRÉFÉRENTIELS CI⁴

Montant investi	Réduction combinée des frais
100 000 \$ - 250 000 \$	0,03 %
250 000 \$ - 500 000 \$	0,05 %
500 000 \$ - 1 000 000 \$	0,08 %
1 000 000 \$ - 2 500 000 \$	0,13 %
2 500 000 \$ - 5 000 000 \$	0,18 %
5 000 000 \$ et plus	0,20 %

GESTIONNAIRES



Gestion de placements Sentry, met à profit son savoir-faire dans une multitude de catégories d'actifs, y compris les actions, les titres à revenu fixe et les actifs réels. Tous les membres de l'équipe partagent une même philosophie de placement rigoureuse et un objectif commun : procurer des rendements corrigés du risque supérieurs sur une période qui se mesure en années, et non en trimestres ou en mois. Gestion de placements Sentry est une division de CI Investments Inc., une filiale en propriété exclusive de CI Financial Corp.



James Dutkiewicz

RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE⁵

En date du 2020-09-30

Répartition de l'actif	(%)	Répartition sectorielle	(%)	Répartition géographique	(%)
Obligations du gouvernement canadien	18,90 %	Revenu fixe	40,70 %	Canada	51,07 %
Actions américaines	18,50 %	Services financiers	14,17 %	États-Unis	30,68 %
Actions canadiennes	17,32 %	Autres	11,86 %	Autres	5,93 %
Actions internationales	15,58 %	Technologie	7,19 %	Royaume-Uni	2,10 %
Obligations de sociétés canadiennes	10,81 %	Espèces et quasi-espèces	5,06 %	Pays-Bas	1,93 %
Obligations de sociétés étrangères	10,06 %	Services industriels	4,49 %	Japon	1,93 %
Espèces et équivalents	5,06 %	Services aux consommateurs	4,42 %	Bermudes	1,90 %
Unités de fiducies de revenu	2,69 %	Soins de santé	4,31 %	Danemark	1,57 %
Autres	0,57 %	Matériaux de base	4,11 %	Suisse	1,50 %
Hypothèques	0,51 %	Immobilier	3,69 %	France	1,39 %

REPARTITION DANS LES FONDS SOUS-JACENTS

	Secteur	(%)
1. Fci privée titres revenu fixe de base can Sentry I	Revenu fixe	37,54 %
2. Fiducie privée actions revenu américaines Sentry I	Fonds commun de placement	16,49 %
3. Fiducie privée actions revenu canadiennes Sentry I	Fonds commun de placement	14,08 %
4. Fiducie privée d'actions de revenu intl Sentry I	Fonds commun de placement	13,45 %
5. Fci privé titres revenu fixe rdmt éle mond Sentry I	Revenu fixe	7,81 %
6. Fiducie privée de métaux précieux Sentry - série I	Fonds commun de placement	3,14 %
7. Fiducie privée infrastructures mondiales Sentry I	Fonds commun de placement	2,89 %
8. Fiducie privée d'immobilier mondial Sentry série I	Fonds commun de placement	2,76 %
9. Fiducie privée d'énergie Sentry - série I	Fonds commun de placement	1,04 %
10. Devise EUR	Espèces et quasi-espèces	0,00 %

PRINCIPAUX TITRES

	Secteur	(%)
1. Gouvernement du Canada 2,00 % 01-jun-2028	Revenu fixe	1,57 %
2. Province de l'Ontario 2,90 % 02-déc-2046	Revenu fixe	1,56 %
3. Gouvernement du Canada 2,00 % 01-déc-2051	Revenu fixe	1,49 %
4. Fiducie du Canada pour l'habitation no.1 1,90 % 15-sep-2026	Revenu fixe	1,30 %
5. Province de la Colombie-Britannique 2,80 % 18-jun-2048	Revenu fixe	1,29 %
6. MasterCard Inc	Services financiers diversifiés	1,18 %
7. 407 International Inc 3,60 % 21-nov-2046	Revenu fixe	1,14 %
8. SSL Finance Inc 4,10 % 31-oct-2045	Revenu fixe	1,13 %
9. Province de la Nouvelle-Écosse 2,10 % 01-jun-2027	Revenu fixe	1,08 %
10. Alphabet Inc - classe A	Technologie de l'information	1,08 %
11. Visa Inc - classe A	Financement spécialisé	1,08 %
12. HSBC Holdings PLC 6,88 % PERP	Espèces et quasi-espèces	1,06 %
13. Province de Québec 3,50 % 01-déc-2045	Revenu fixe	1,04 %
14. Gouvernement du Canada 1,50 % 01-sep-2024	Revenu fixe	1,02 %
15. Brookfield Asset Management Inc - classe A	Services financiers diversifiés	1,00 %

¹ Les fonds communs de placement peuvent comporter des commissions, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les taux de rendement indiqués correspondent aux rendements globaux historiques composés annuels après déduction des frais payables par le fonds (sauf pour les rendements d'une période d'un an ou moins, qui sont des rendements globaux simples). Ces résultats tiennent compte de la fluctuation de la valeur des titres et du réinvestissement de tous les dividendes et de toutes les distributions, mais ils excluent les frais d'acquisition, de rachat, de distribution et autres frais facultatifs, de même que l'impôt sur le revenu payable par tout détenteur de titre, qui ont pour effet de réduire le rendement. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et les rendements passés pourraient ne pas se répéter.

² Nous déterminons le niveau de risque d'un fonds conformément à une méthode normalisée de classification du risque, fournie dans le Règlement 81-102, laquelle est fondée sur la volatilité historique du fonds, qui est mesurée par l'écart-type de ses rendements sur dix ans. Selon la méthode normalisée, si un fonds offre des titres au public depuis moins de dix ans, l'écart-type d'un fonds de référence ou d'un indice de référence doit se rapprocher raisonnablement de l'écart-type du fonds, pour déterminer le niveau de risque du fonds. Veuillez noter que le rendement historique peut ne pas être révélateur des rendements futurs, la volatilité historique d'un fonds n'est pas une indication de sa volatilité future.

³ Veuillez vous référer au prospectus simplifié du fonds pour l'information sur les distributions.

⁴ Les réductions des frais offertes dans le cadre du programme Tarifs préférentiels CI s'appliquent aux frais de gestion et d'administration lorsqu'au moins 100 000 \$ d'actifs sont détenus.

⁵ Les répartitions du portefeuille varieront pendant la durée de vie du fonds commun de placement en fonction des fluctuations des placements du portefeuille et de la valeur au marché de chaque titre. Le(s) gestionnaire(s) de portefeuille peut/peuvent modifier les répartitions du portefeuille pour quelques secteurs ou tous les secteurs.

Ces renseignements ne doivent pas être pris ni interprétés comme un conseil en matière de placement ni comme une promotion ou une recommandation à l'égard des entités ou des titres dont il est question.

Certains énoncés contenus dans la présente sont fondés entièrement ou en partie sur de l'information fournie par des tiers; CI a pris des mesures raisonnables afin de s'assurer qu'ils sont exacts.

Les taux de rendement qui apparaissent dans le tableau sont utilisés uniquement pour illustrer les effets du taux de croissance cumulé et ne sont pas destinés à refléter les valeurs futures des fonds communs ou les rendements sur les placements dans des fonds communs.

Le graphique « Croissance de 10 000 \$ investis » illustre la valeur finale d'un placement hypothétique de 10 000 \$ dans des titres à la fin de la période de placement indiquée et ne vise pas à refléter les valeurs futures ou les rendements du placement.

Le ratio des frais de gestion (« RFG ») représente le ratio des frais de gestion sur douze mois qui reflète les coûts d'exploitation du Fonds, incluant la TVH, la TPS et la TVQ (à l'exclusion des commissions et des autres frais d'opérations de portefeuille) exprimé en pourcentage de la valeur liquidative moyenne quotidienne pour la période, y compris la quote-part proportionnelle des frais sous-jacents du ou des fonds, le cas échéant. Le RFG est déclaré dans le Rapport de la direction sur le rendement du fonds (« RDRF ») de chaque fonds. Les RDRF sont accessibles dans l'onglet Documents du site Web ci.com.

© Placements CI et le logo Placements CI sont des marques déposées de CI Investments Inc. « Partenaire de confiance en matière de patrimoine^{MC} » est une marque de commerce de CI Investments Inc. © CI Investments Inc. 2020. Tous droits réservés.

Publié en octobre 2020